

Que fait la Métropole ?

21 communes, 290 000 habitants, 300 km²



LES VOIRIES

- La Métropole
- entretient la voirie
 - nettoie les espaces publics
 - entretient de nombreux espaces verts



LE LOGEMENT

- La Métropole
- soutient la construction
 - finance le logement social
 - renforce l'accès au logement pour tous
 - soutient la rénovation thermique et la réhabilitation



LE CYCLE DE L'EAU

- La Métropole
- fournit l'eau potable
 - gère l'assainissement
 - protège les milieux aquatiques
 - prévient les inondations

LA COLLECTE DES DÉCHETS

- La Métropole
- collecte et traite les déchets
 - gère les déchetteries
 - encourage le recyclage et la réduction des déchets ménagers



L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

- La Métropole
- préserve la qualité de l'air et les espaces naturels
 - développe les énergies renouvelables
 - coordonne la distribution d'énergie (gaz, chaleur)
 - coordonne, accompagne et contribue à la transition énergétique et écologique



L'URBANISME

- La Métropole
- construit le projet global d'aménagement du territoire dans le respect des principes du développement durable
 - garantit le respect des règles d'aménagement et d'utilisation des sols



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- La Métropole
- favorise l'insertion et l'entrepreneuriat
 - attire les entreprises, accompagne leur installation et leur développement
 - soutient l'enseignement supérieur, la recherche l'innovation et les pôles de compétitivité

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- La Métropole
- construit et entretient les grands équipements sportifs et culturels
 - soutient la lecture publique et assure le fonctionnement des bibliothèques
 - gère les musées
 - assure le fonctionnement des équipements nautiques, du stade Gabriel-Montpied, du stade des Gravanches, de la patinoire, du stadium Jean-Pellez et d'Arténium
 - soutient les grands événements sportifs et culturels du territoire ainsi que les associations sportives et culturelles
 - est en charge du développement touristique



LES DÉPLACEMENTS

- La Métropole
- développe les transports en commun
 - favorise la mobilité sur tout le territoire
 - encourage les modes de déplacements doux

